



Appel à l'opinion publique

Motion adoptée par le 28^{ème} Congrès
(Super-Besse, du 18 au 21 novembre 2008)

- Vous êtes demandeur d'emploi et vous avez besoin de l'AFPA pour être formé à un vrai métier et trouver un emploi durable et qualifié
- Travailleur(se) précaire, vous savez qu'une certification professionnelle est un atout incontournable pour sortir de la précarité et sécuriser votre parcours professionnel
- Vous êtes salarié(e) en entreprise et une formation qualifiante peut vous permettre de bénéficier d'une véritable promotion sociale
- Vous avez bénéficié d'une formation AFPA, elle vous a été utile dans votre parcours professionnel et vous voulez que d'autres puissent en bénéficier à leur tour
- Vous voulez que la formation demeure accessible à tous sur l'ensemble du territoire national, en premier lieu aux publics qui ont le plus besoin d'une qualification
- Vous êtes chef d'entreprise et vous avez besoin des professionnels formés et qualifiés par l'AFPA
- Vous avez des responsabilités dans l'administration publique et vous voulez que l'Etat continue à disposer d'un outil pertinent pour sa politique de l'emploi
- Vous êtes élu de la Nation et vous estimez que les fonds publics doivent être utilisés pour des actions socialement et économiquement efficaces
- Vous voulez que votre Conseil régional dispose avec l'AFPA d'un instrument indispensable pour sa politique publique de formation
- En tant que citoyen, vous pensez que les services publics sont un facteur décisif de paix et de cohésion sociales.
- La crise et ses conséquences sociales vous inquiètent et vous ne comprenez pas pourquoi, dans de telles circonstances, l'Etat se priverait d'un organisme qui permet à 70 % de ses stagiaires de trouver un véritable emploi
- Vous estimez que l'expertise et l'expérience de l'AFPA peuvent être mises au service de la construction d'un système de formation plus juste et plus efficace.

Nous sommes salariés à l'AFPA

Nous sommes profondément attachés au service public que nous rendons à nos usagers.

Le gouvernement s'acharne contre notre outil de travail. Depuis quelques mois, il accélère son entreprise de démantèlement.

Nous n'admettons pas que l'AFPA soit privée des moyens indispensables à son efficacité, condamnée à l'éclatement.

Nous agissons pour qu'elle puisse continuer à rendre un service de qualité, pour qu'elle puisse répondre, en coopération avec d'autres, aux besoins d'aujourd'hui et anticiper sur ceux de demain.

Vous non plus, vous n'acceptez pas de voir disparaître l'instrument d'orientation, de formation et de qualification du Service public de l'emploi.

Nous vous appelons à agir avec nous.

Nous vous invitons à exprimer publiquement votre refus d'un démantèlement de l'AFPA.

Ensemble, nous pouvons préserver l'avenir.